

Un milliard

Télétravail : la norme avenir ?

Le télétravail s'est développé à La Poste à marche forcée. Aussi, dans des services un pré bilan établit les remontées des agents. Une partie d'entre eux souhaiterait pérenniser ce mode de travail à raison de 1 à 2 jours par semaine.

De leur côté, des directions réfléchissent... Pour elles, c'est l'aubaine pour diminuer les agents en permanence dans les services et faire des économies (eau, électricité, place, mobilier...). Il y a également un aspect intéressant avec peu ou plus de lien physique entre agents, plus de collectif.

Également plébiscité, l'absence de déplacements domicile/travail, qui, à l'heure actuelle avec la pandémie, est une source de stress pour les utilisateurs de transports en commun. Rappelons qu'il existe un cadre du télétravail au travers d'un accord et un BRH.

Nul doute que si le dispositif se confirme, il y aura nombre de points à revoir et/ou intégrer.

Heures supp: pas de paiement d'heures supplémentaires...

Sur certains établissements La Poste lisse... la charge de travail sur 4 semaines...

« Belle initiative » pour des personnes qui attendent les masques et qui n'ont pas pu trouver dans les pharmacies et magasins.

Il est vrai qu'entre une journée d'hospitalisation à 2000 € et un masque à 0.95 cts, il n'y a pas de choix à faire. Chacun appréciera le delta financier et le délai de distribution surtout le personnel soignant desservi par les bureaux de l'établissement.

Nous avons une attention pour les personnels en bureaux de Poste au guichet qui se feront interpellés sur la distribution des masques, la disparition des masques (boîte à lettre trop petite) et sur les dates de distribution.

Prime de fonction Directeur d'Établissement Services Courrier Colis : 2500 balles en 2019 et 3000 balles en 2020...20% d'augmentation!

Une prime sans condition passant à 3000 balles c'est possible ? Oui ! Mais seulement pour les DE. Ils se mettent bien là haut...

3. MONTANT ET MODALITES DE PAIEMENT

Le montant annuel brut de la prime, pour un équivalent temps complet, est de 2 500 euros.

Le versement est effectué mensuellement en même temps que la rémunération principale.

Désinfection : que tu sois dans un site où à la Direction...

Nous apprenons que la DSCC va être désinfectée du sol au plafond alors qu'une bonne partie des « locataires » est en télétravail. Si on considère que c'est une bonne chose, il n'en n'est pas de même, là où un chauffeur de camion, détecté Covid +, aura livré plusieurs sites, il n'y a eu aucune mesure prise auprès des personnels.

Si l'info n'avait pas fuité, pour le DE concerné, il s'est montré plus que discret minimisant la situation. Considérant qu'il n'y avait pas de quoi s'alarmer... Chacun appréciera.

Qui veut distribuer des millions...de colis ?

Les facteurs ont livré au total 17,3 millions de paquets en avril, soit plus qu'avant les fêtes de fin d'année. C'est un nouveau record pour la Poste.

À titre de comparaison, La Poste indique mardi avoir livré 15,6 millions de colis en décembre 2019, et 13,2 millions en décembre 2018. Mais c'était à la Peak période durant laquelle des renforts sont envoyés dans les bureaux. Et c'est l'inverse qui s'est produit en avril (et ça va continuer en mai) avec la suppression des contrats CDD et autres intérimaires. Autant dire que pour les facteurs (1ère présentation) et les guichetiers (instances), l'addition va être salée avec un surcroît de travail que rien ne viendra compenser.

Le marché du colis ne va pas diminuer, bien au contraire, à l'annonce d'un nouveau partenariat entre La Poste et le bon coin entre autres. Et qui devra se taper le boulot en échange de rien ?

Les colipostiers et les facteurs, sauf s'ils envoient un message clair au président : On veut des bras et du chocolat ! « C'est notre dernier mot Jean Pierre, ha non merde, c'est Philippe ».

3. MONTANT ET MODALITES DE PAIEMENT

A compter du 1^{er} avril 2020, le montant annuel brut de la prime, pour un équivalent temps complet, est de 3 000 euros.

Le versement est effectué mensuellement en même temps que la rémunération principale.

www.sudptt31.org / Facebook:syndicatsudptt31 / Tél:05.62.14.05.10

Sortez les mouchoirs, La Poste aurait déjà perdu 1 milliard d'euros, perte soi-disant causée par la crise sanitaire. A qui pourrait on faire croire cette farce, à l'heure où les facteurs croulent sous le nombre de colis à distribuer ? De l'aveu même des dirigeants, un record a été battu, dépassant celui des périodes de Noël, confirmant bien que les bénéfices continuent à rentrer dans les caisses. Certes, durant une courte période, les agents ont été rémunérés à taux plein sur des organisations de travail à 21 ou 28h, mais ce sont eux qui ont déjà commencé à se le payer. D'une part, les agents à temps partiel se sont retrouvés à travailler comme leurs collègues, mais pas avec le même salaire ! Mais de plus, ces réorganisations se sont faites par décision unilatérale de La Poste et le côté « social » de ces mesures a échappé à la majorité des agents briguebalés d'une organisation à l'autre sans avoir le temps de s'y habituer.

En termes d'économie, il y a eu la moindre utilisation des véhicules et des locaux, la prise en charge d'une partie de l'absentéisme par la CPAM et bien entendu l'interruption des contrats précaires, CDD et intérimaires. Nous y reviendrons dans ce tract.

Pour autant, La Poste n'a pas fini de nous présenter la facture. Sur certains sites, des pressions sont faites pour faire poser des congés afin de diminuer la « dette sociale » ; rien que cet élément de langage en dit long. Il y a fort à craindre que le niveau d'embauche sur 2020 soit aussi une variable d'ajustement pour nous faire bosser plus pour gagner pareil ! Il faudrait être bien naïf pour croire que ce ne seront pas les travailleurs que nous sommes qui vont être les premiers à qui on va présenter la facture d'une pandémie dont nous ne sommes pas responsables.

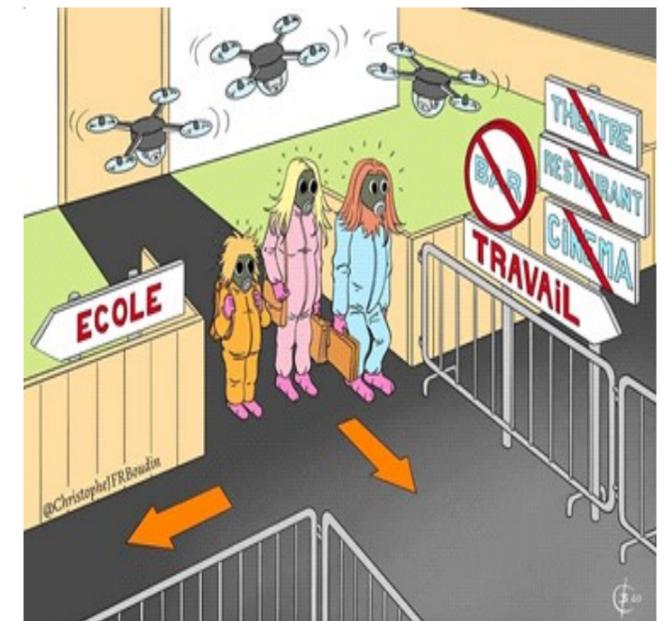
Sur l'aspect sanitaire de la gestion de cette pandémie toujours en cours, on n'a pas été volé sur la malhonnêteté des déclarations contradictoires. Les masques inutiles à une époque sont devenus indispensables quand il y en a eu et les multiples CHSCT qui se sont tenus n'ont fait que confirmer la volonté de nous remettre au boulot le plus rapidement possible. Un peu de gel, des mesures barrières, voilà de quoi nous protéger semblait-il. Du virus peut être, de l'appétit financier de La Poste, sûrement pas.

Il suffit de regarder comment a été traité le corps médical dans son ensemble pour savoir à quoi on peut s'attendre. Applaudis le soir et fuis comme des lépreux dans la journée, les personnels soignants ont pu enfin démontrer les dégâts causés par les fermetures de lits, les baisses drastiques d'effectifs et le manque de moyens dont ils souffrent depuis des années. Pour seule récompense, ils n'auront qu'une « primette » et des chèques vacances, s'ils arrivent à les utiliser, nombre d'entre eux ayant des compteurs RTT inutilisables.

Pour qu'ils prennent des vacances, encore faudrait-il qu'ils puissent être remplacés !

Avec le déconfinement, les choses vont s'accélérer. Tout d'abord, il va falloir faire revenir au travail celles et ceux qui gardent leurs enfants. Avec la complicité d'un gouvernement qui rouvre les écoles en dépit du bon sens ou avec des solutions effarantes comme l'annonce que les enfants de postiers seraient prioritaires pour être accueillis. Allez, maman et papa au boulot, vous êtes – nous sommes – indispensables au bon fonctionnement du pays, nous avons des missions de service public. Tout à coup on se découvre des qualités qui tranchent avec les défauts dont nous avons pris l'habitude. Une question se pose cependant, si nous sommes aussi indispensables, pourquoi sommes-nous aussi mal payés ? Il nous appartient, personnel et organisations syndicales, de faire remonter cette question et la revendication qui va avec dans les semaines et les mois à venir.

Nous avons un milliard et plus de raisons pour défendre le Service Public, l'Éducation Nationale, les Services de Santé et notre Liberté pour notre nouveau monde, pas le leur.



Distribution de masques : Toulouse rive droite et rive gauche, les riches et les pauvres...made in Mairie

«Pour l'autre moitié des Toulousains, « la distribution se poursuivra à réception du matériel à livrer », étaye La Poste. Les habitants des trois autres grands secteurs de la ville seront donc servis dans un second temps.

Il s'agit de ceux qui disposent des codes postaux suivants : le 31300 (la Rive gauche et l'ouest de Toulouse), le 31100 (le Mirail et le sud-ouest) et le reste du 31200. Si vous habitez la partie nord de la ville, ce sera donc à pile ou face ! D'après nos informations, cette 2^{ème} salve est attendue à Toulouse ce mercredi 13 mai. Le calendrier de livraison est ensuite très serré. Sous réserve que la commande arrive à bon port, dans les temps, et que la mise sous pli se fasse rapidement, ils doivent être mis à disposition de La Poste le 18 mai. Trois jours avant le Pont de l'Ascension...

À savoir que selon le contrat qui lie La Poste et la Mairie, cette deuxième phase doit s'achever au plus tard le mardi 26 mai. À cette date, tous les Toulousains devraient donc être servis.»

On devait les avoir le 11 mai. Mais pas pour la rive gauche.

Pourquoi, y'a trop de pauvres ?

CDD et Intérim : les sacrifiés de tous services.

Ils sont les travailleurs obscurs et les variables d'ajustement dans les services, les travailleurs low-cost. Le Covid les aura tués 2 fois. La Poste les aura enterrés.

La 1^{ère} fois par le manque de reconnaissance de La Poste qui va se séparer d'une bonne partie d'eux (« comme il est dit pudiquement »), la 2^{ème} fois parce que socialement, ils viendront remplir les statistiques du chômage après avoir espéré une reconnaissance professionnelle pour une partie d'entre eux qui souhaitait embrasser un métier à la Poste.

Mis dehors, ils laisseront un sentiment d'émotion auprès des collègues qui s'étaient habitués à les côtoyer au quotidien. Ils assuraient aussi pour nombre d'entre eux des tournées ou des positions de travail pudiquement appelées VE (vacance d'emploi) comme si leur activité avait un quelconque lien avec une journée au bord de l'eau.

Ils assuraient aussi les remplacements sur les absences inopinées, les cycles et quelque fois double journée pour cause de manque de personnel. Mais voilà, une fois qu'ils ne feront plus partie des effectifs, la charge de travail, les congés, les repos seront toujours à assurer. C'est là que La Poste intervient en inventant de nouveaux périmètres de distribution avec comme graal les 3 samedis sur 4 de repos...et avec une date de retour à l'activité « normale » qui oscille du 10 juillet fin de la loi d'Urgence sanitaire jusqu'à la fin septembre selon des sources.

Mais après, qu'en sera-t-il d'un nouvel élan de recrutement, d'une force de travail pour retrouver la norme de cycle ? Sacrifice ultime du lumpenprolétariat comme au XVIII^{ème} siècle à l'ère de l'industrialisation forcée ?

Ils ne seront peut-être plus « disponibles » à attendre le doigt sur la couture tout simplement.

Et chat échaudé craint l'eau froide, les nouvelles galères pour trouver à nouveau du personnel, les former (c'est le rôle des agents sans considération aucune !), les motiver à rester, bien que les heures en plus ne soient pas payées (l'adage cultivé qu'à La Poste on « doit » faire des heures gratuites pour apprendre le métier est simplement une honte sociale) et un particularisme entendu, véhiculé et normalisé.

Avec ce divorce sans consentement mutuel, ceux qui en payeront l'addition seront le personnel, la qualité du service public et les usagers.

CAP/CCP: réunions maintenues.

Les réunions CAP/CCP ont été maintenues durant la pandémie pour la partie promo.

Les représentants SUD ont fait le choix de siéger même s'il aura fallu une 2^{ème} réunion faute de quorum atteint lors de la première.

Nous ne voulions pas retarder les maigres promus.e.s de l'année même si c'est l'ensemble du personnel qui devrait avoir une avancée de carrière linéaire. «Elles reprennent pour la discipline et les inaptitudes début juin en présentiel. "Si certains collègues souhaitent tourner

la page Poste rapidement, il leur sera très difficile de faire les démarches tant que tous les services auprès desquels il faut faire des démarches n'ont pas repris de l'activité.

Un délai supplémentaire pour les démarches aurait été le bienvenu.



Actionnaires : On ne va pas pleurer !

La Poste ne verserait pas de dividende à la caisse des dépôts et à l'état. Au cumul sur 2020, durant la période de confinement, selon La Poste la baisse de courrier a été chiffrée à -60%* et maintenant elle serait de -40%*.

A la fin de l'année la baisse du courrier devrait être de -20%*. Ce chiffre a été calculé par LP pour 2025 et annoncé lors du Conseil d'Administration du moi de Mai.

Le 1^{er} critère des entreprises pour bénéficier du chômage partiel, ne pas verser des dividendes aux actionnaires. Au bout du compte La Poste s'en sort bien !

**chiffres à prendre avec des pincettes (désinfectées) puisque dans plusieurs sites, le courrier est déjà à 100%*

Des guichets pas aguichants !

Pendant huit semaines presque tous-tes les postiers-ères ont été envoyés-ées au contact de la population et ont assuré la continuité du service public. Manquait à l'appel les capitaines en télétravail bien confinés chez eux, donnant les directives aux fantassins pour revenir au plus vite à des bureaux de poste en état de vente. 147 bureaux de poste, 46 facteurs/guichets et 109 Agences postales ouverts au 13 mai.

Comme la direction du réseau sait le dire, La Poste est une entreprise ayant pour objectif de faire du PNB autrement dit du fric, du flouze, de la tune...

Pour cela les consignes sont claires. Ouvrir le maximum de bureaux de poste (85 % des bureaux de poste ouverts) avec le maximum d'agents présents sur le secteur.

Le dé-confinement a commencé le 11 mai dans beaucoup de secteurs avec comme consignes de



Covid19: Mixte, sécabilité tous les jours... La Poste lance son plan de destruction massif de nos conditions de travail.

La crise du Covid19 profite à La Poste pour détruire nos conditions de travail à grande échelle en un claquement de doigts. La DEX Occitanie va même au-delà, en imposant la sécabilité (voir la double sécabilité) tous les jours et ceux malgré notre opposition dans tous les CHSCT.

Aujourd'hui leur plan est clair:

- Se débarrasser de tous les emplois précaires (CDD, Intérimaire...)
- Se débarrasser de tous les sous-traitants et réinjecter la charge de travail sur les facteurs (Chronospot, l'IP/PNA...).
- Mise en place du mixte de partout (jusqu'à 17h50 pour certains)
- Intégration de la sécabilité aux tournées (sécable tous les jours)
- Fin du principe de titulaire de tournée (avec l'équivalent de 4 tournées par agent le samedi)

... Ils parlent d'organisation temporaire mais derrière cela c'est bien une réorganisation nationale qui se met en place et ce sont nos conditions de travail et notre avenir qui sont attaqués.

Sudptt 31 déposera un préavis de grève tous les samedis à compter du 16 mai, qui couvre l'ensemble des agents courrier de la Haute Garonne.

remettre les guichetiers et conseillers bancaires à 35h. Les managers avaient jusqu'à fin mai pour le faire mais certains d'entre eux, bons élèves, y étaient déjà, Les annonces de progressivité faites par la direction n'ont été que de l'affichage et du mensonge.

Dès le 11 mai les campagnes sont reparties de plus belle. Beaucoup de managers ont fait passer les objectifs commerciaux avant la protection des salariés. De nouvelles mesures barrières arrivent avec 2 mois de retard. Pas le temps de souffler, deuxième vague ou pas, les agents devront surfer sur les objectifs de production avec un challenge à la clef.

Le 18 mai les organisations seront bouclées dans tous les secteurs. Avec des horaires publics peut être réduits, mais des agents à 35h sous la pression de la première campagne commerciale.